



Téléprocédure Gamma : Sage, premier éditeur à être certifié en EDI par les Douanes françaises

Sage, premier acteur du dédouanement et des solutions pour les PME en France, reçoit la certification de l'Administration des Douanes pour sa nouvelle offre de téléprocédure GAMMA¹, visant à gérer les mouvements de marchandises soumis à accises (taxation des vins, alcools, tabacs manufacturés, produits énergétiques et pétroliers), dans le cadre du projet européen EMCS. Cette certification concerne l'ensemble des produits (alcool, tabac, produit pétrolier) et des mouvements (émission, réception).

◆ Le savoir-faire de Sage dans le dédouanement

Sage devient ainsi le **premier éditeur à être certifié en EDI sur la téléprocédure GAMMA par l'Administration des Douanes**, qui va permettre la dématérialisation des documents légaux pour les mouvements intra-communautaires (obligation au 1^{er} avril 2010) mais également nationaux (obligation au 1^{er} janvier 2013).

Près de **35 000 entreprises en France sont concernées** par cette nouvelle téléprocédure. Ce sont principalement les professionnels du vin (récoltants, négociants, coopératives, etc.), les entrepositaires agréés, les commissionnaires de transport ou de douane, ainsi que les industriels du monde pétrolier ou énergétique.

« *La nouvelle procédure implique des changements profonds pour ces spécialistes qui devront s'équiper de moyens adéquats pour répondre à leurs besoins, tant en termes réglementaires (la nouvelle téléprocédure entre dans un cadre très strict) qu'en termes financiers* » précise Didier Taormina, Directeur Marketing Stratégique pour les activités Douane de Sage.

Cette certification va donc permettre aux utilisateurs d'une solution Sage DOUANE, et même plus largement d'une solution Sage (gestion commerciale Sage 30, 100 ou 1000, ERP X3, etc.) de communiquer les informations légales à l'Administration des Douanes dès le mois d'avril.

◆ Un portail web orienté « services » : simple, fiable et économique

Sage se trouve conforté dans son rôle d'acteur majeur sur la dématérialisation des procédures douanières et sur l'accompagnement des ses clients mais aussi pour l'acquisition de nouveaux marchés. Plus d'1,8 million de déclarations DELTA par an passent d'ores et déjà par la plate-forme de dédouanement de Sage pour un taux de disponibilité de près de 99,9 %.

La solution **Sage DOUANE « Procédure GAMM@ »** est commercialisée en mode SaaS. Les sociétés utilisatrices n'ont donc pas à consentir d'investissement initial et sont facturées à la consommation (volume de déclarations). Le mode SaaS permet aux entreprises de ces marchés de profiter d'une offre performante et flexible selon leur taille, à un tarif compétitif (quelques dizaines de centimes par documents).

Des interfaces sont également déjà disponibles afin de récupérer les informations saisies dans les logiciels tiers.

¹ Gestion de l'Accompagnement des Mouvements de Marchandises Accises

Les transactions avec l'Administration des Douanes sont réalisées en mode EDI grâce au lien sécurisé déjà existant entre la plate-forme de Sage et le centre informatique douanier (MAREVA). Ce mode EDI est à la fois plus performant (traitement en masse et temps réel de l'information) pour les utilisateurs, mais aussi totalement sécurisé, a contrario des progiciels frontaux de saisie DTI ou DTI+.

A propos de Sage :

Sage Activité Transport & Logistique est une entité de Sage en France, dédiée au marché du Transport, de la Logistique et de la Douane, qui propose aux professionnels de ce secteur une offre experte et globale, couvrant les processus métiers et l'ensemble des besoins applicatifs des entreprises : compta, paie, CRM... Sage conçoit, édite et commercialise des logiciels de gestion d'entreprise et des services associés pour accroître leur performance. Afin de garantir une gestion en toute sérénité à ses 6,1 millions de clients dans le monde, Sage s'appuie sur l'expertise de ses 14 500 salariés, sur son réseau de 30 000 partenaires revendeurs et sur plus de 40 000 experts comptables, prescripteurs de ses solutions. Sage propose des produits et services en adéquation avec les différentes fonctions de l'entreprise et avec le niveau de développement des organisations. Grâce à ses investissements en R&D et à la veille réglementaire, Sage anticipe les évolutions légales, fiscales et technologiques pour assurer à ses clients un haut niveau de service et d'assistance. Son chiffre d'affaires dans le monde en 2008 s'élève à 1,640 Md€. En France, Sage compte 570 000 clients, 2 455 salariés, et son chiffre d'affaires s'élève à 305,6 M€. Pascal Houillon, Président de Sage en France, a fondé le 23 septembre 2008 l'Institut Sage afin de contribuer au développement des PME en France.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, veuillez contacter :

3d Communication :
Bastien PALERMO
bpalermo@3dcommunication.fr
Tél. : 01 46 05 87 87

Sage
Sylvie PITANCE
sylvie.pitance@sage.com
Tél : 0825 322 362